

La question des témoins et du témoignage

L'histoire, comme pratique intellectuelle, se construit à partir des traces laissées par les hommes ayant vécu à des périodes qui échappent, le plus souvent, au regard de l'historien. Affirmation simple, définition minimaliste de l'histoire comme connaissance du passé, mais qui cache déjà de véritables interrogations à la fois sur la nature et la méthode de son écriture. Et qui pose d'emblée la question de la place qu'elle peut laisser aux témoins, dépositaires d'une mémoire et d'une expérience, et des témoignages comme « sources », comme matériaux sur lesquels elle peut se construire.

L'histoire n'est pas mémoire : elle s'appuie sur les mémoires au sens premier de souvenirs pour dégager les lignes de forces qui sous-tendent les caractéristiques d'une période donnée. Elle convoque les grands « témoins », institutions, pouvoirs, Etats, mais également et de plus en plus, les hommes ordinaires, pour essayer d'approcher « au plus près » les sociétés et leurs cadres culturels au sens large. Si les témoins ordinaires au-delà des seules structures sociales sont difficiles à entendre pour les périodes les plus reculées au regard des traces, notamment écrites qu'ils ont pu laisser, ils deviennent de plus en plus audibles, lisibles avec la généralisation de la culture écrite, et sensiblement au cours du XIXe siècle. Les témoins directs, écrivent alors de plus en plus et laissent des sources, des « témoignages » d'une période, d'un événement, d'une simple vie, en marge de la mémoire officielle.

La Grande Guerre s'inscrit ainsi dans ce mouvement de démocratisation massive du témoignage émanant de combattants ou de civils, sous des formes extrêmement différentes : correspondances sur cartes-lettres, lettres de plusieurs pages renfermant ou non un « journal de route », carnets de notes et « souvenirs de campagnes », sans oublier les témoignages photographiques dont la richesse informative commence à peine à être prise en compte. C'est le premier événement à produire un corpus aussi massif de textes publiés ou non (plusieurs millions de lettres sont ainsi échangées chaque jour durant le conflit), traduisant l'accès à l'écrit de groupes sociaux et d'individus habituellement silencieux sur les événements qu'ils traversent. D'autant que les progrès techniques enregistrés par les appareils photographiques conduisent des combattants à fixer sur pellicule des témoignages iconographiques de la guerre qu'ils vivent. La topographie du front, sa fixation pendant de longs mois, favorisent la proximité tout à fait exceptionnelle entre le témoignage et le fait qu'il relate : il n'est pas rare qu'un combattant témoigne par écrit de ses impressions directement sous un bombardement.

A ce titre, les témoignages de combattants ont été regardés de plus près par les historiens, et sont devenus, au fil de l'évolution de leurs questionnements, un matériau recherché, une base incontournable des reconstructions du conflit et de la vie quotidienne des combattants : mise en perspective des différents temps du front, fluctuations du moral, adaptations/habitudes, place des uns et des autres dans la société ou les sociétés du front, et, derrière ces questions, une possibilité de mieux comprendre cet « incompréhensible » de leur ténacité.

L'utilisation des témoignages, pour l'histoire de 1914-1918 comme pour d'autres périodes, pose cependant des problèmes épistémologiques importants. Ces problèmes tiennent aux témoignages eux-mêmes en tant que source et à la qualification des « témoins » : ne peut être qualifié de « témoin » que celui qui a connu une expérience effective des événements qu'il relate ; mais l'historien se doit également de connaître l'identité sociale et/ou militaire du témoin, la destination du témoignage (témoignage personnel destiné au seul cercle de famille, témoignage d'un « écrivain » combattant versé dans le récit romancé, publié à compte d'auteur ou par une grande maison d'édition...), sa valeur propre en analysant le rapport du témoin à la réalité vécue, la condition d'écriture du témoignage (qui peut imposer l'autocensure en raison du contrôle de la correspondance par exemple). Prendre en compte également les reconstructions mémorielles dont certains témoignages (écrits après le conflit, par opposition aux lettres et carnets écrits au jour le jour, réflexions et souvenirs bruts) portent la marque.

L'historien et ancien combattant Jean Norton Cru fut un des précurseurs remarquables des nécessaires opérations critiques à appliquer aux témoins et aux témoignages. La méthode d'analyse se doit d'être extrêmement réfléchie : l'historien ne peut aborder de la même manière la variété des témoignages déjà mentionnée car romans ou récits romancés dans lesquels la fiction s'insinue parmi des bribes de souvenirs, ne disent pas simplement une situation « relatée sur le vif », mais construisent une représentation de la guerre, ou une guerre représentée dans laquelle l'auteur investit une charge personnelle importante, une orientation idéologique forte, destinée souvent à rencontrer un public. A l'inverse, une correspondance écrite sous la mitraille, non retouchée sera, elle, soumise à la censure et/ou à l'autocensure. Les écueils peuvent donc surgir sur les questions du choix des témoignages, de l'énoncé de leur possible représentativité (mobiliser un témoin placé en position d'idéal type), du constat et de la conciliation de leurs contradictions éventuelles, du risque que représente la montée en généralité à partir d'exemples isolés, et donc de l'argumentation par exemplification. Ainsi, au-delà de la seule connaissance de l'auteur, de son identité, de la forme prise par le témoignage et de son ou ses destinataires, les opérations de comparaison, de confrontation avec plusieurs documents doivent dans la mesure du possible être réalisées : témoignages entre eux, témoignages et sources officielles comme les *Journaux des Marches et Opérations*¹ (JMO) des unités militaires. L'enjeu de ces opérations est bien la validation du témoin comme témoin fiable. Car, en dépassant le cadre d'un seul exemple, il s'agit par comparaison de pouvoir appliquer à l'auteur le statut de témoin ; mettre en valeur son originalité au milieu d'autres productions de mêmes catégories, mais aussi de mesurer les points communs et donc au final, « faire sens » par accumulation de données.

Ces problèmes bien réels mais non insurmontables alimentent une abondante littérature d'analyse du témoignage au-delà des seuls historiens : philosophes, sociologues réfléchissent également sur les notions de « témoins » et de « témoignages », rattachés aux questions d'histoire et de mémoire par exemple. Ils offrent des outils conceptuels forts et pertinents susceptibles d'enrichir approches et méthodes. Ainsi, comme source, et en particulier pour ce qui concerne la Grande Guerre, les témoignages ne doivent pas échapper au crible de la critique et l'historien se doit de les approcher comme tout autre document, en en connaissant le potentiel intrinsèque et les limites, en n'ayant aucune crainte de pointer du doigt toute la variété des expériences replacées dans une plus large vue d'ensemble.

Cette approche plurielle du témoignage construite à l'aide des outils conceptuels des sciences sociales et adossée à une méthode historienne maîtrisée, permet à la fois de tirer le meilleur parti de ces sources incontournables, tout en mettant au jour la complexité des « expériences et pratiques »² des hommes en guerre, loin des simplifications réductrices et par là même dommageables³. Il convient de ce fait de promouvoir les témoignages comme sources fondamentales et les témoins comme dépositaires d'une expérience du conflit nécessaire à sa compréhension.

Alexandre Lafon, Crid 14-18.

¹ Consultables au Service Historique de la Défense, Château de Vincennes 00468 Armées.

² Nous renvoyons ici à la richesse des thématiques développées dans les articles du colloque de Craonne et Soissons de 2004 : CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis (dir.), *La Grande Guerre. Pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2004.

³ Pour une présentation de la controverse autour de la place du témoignage dans l'écriture de l'histoire de la Grande Guerre, voir sur le site « Répertoire des concepts – Témoignage », ainsi que les ouvrages, articles et comptes rendus dans la bibliographie ci-dessous, V. *Le témoignage et la Grande Guerre*.